



# Calendrier previsionnel du programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial des monts du Pilat

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Juillet 2024



Communauté  
de Communes  
des Monts  
du Pilat



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MONTS DU PILAT



sce

Aménagement  
environnement

# Enveloppe budgétaire pour le programme d'actions : 3 M€ à 3,5 M€ sur 5 ans

<b>Animation CCMP</b>	<b>290 k€</b>
<b>Investissement foncier de la CCMP (4.2.3)</b>	<b>150 à 200 k€</b>
<b>Investissement CCMP dans le transport à la demande (3.1.4)</b>	<b>400 k€</b>
<b>Animation PNR Pilat sur ses actions en maîtrise d'ouvrage (4.5 et 4.6) :</b>	<b>318 k€</b>
<b>Chambre d'Agriculture sur actions en maîtrise d'ouvrage réalisées dans son action publique financées 100 % Etat (actions 4.7), et Animations sur portage CPIE</b>	<b>25 à 65 k€</b>
<b>Prestations à financer pour l'intervention des partenaires</b>	<b>900 k€ / 1,2 M€</b>

Axe	Action	Somme de Min	Somme de Max
<b>Animation transversale CCMP</b>			
Axe1. Gouvernance	1	20 000 €	20 000 €
	2	106 250 €	106 250 €
<b>Total 1</b>		<b>126 250 €</b>	<b>126 250 €</b>
Axe2. Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire	1	23 000 €	28 000 €
	2	4 500 €	4 500 €
	3	103 400 €	105 800 €
	4	25 080 €	25 080 €
	5	19 500 €	22 200 €
	6	59 200 €	87 200 €
	7	149 500 €	191 600 €
	8	15 000 €	15 000 €
<b>Total 2</b>		<b>399 180 €</b>	<b>479 380 €</b>
Axe 3. Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité	1	432 000 €	432 000 €
	2	205 050 €	242 370 €
	3	55 500 €	59 000 €
	4	213 000 €	299 000 €
	5	59 260 €	75 920 €
<b>Total 3</b>		<b>964 810 €</b>	<b>1 108 290 €</b>
Axe 4. Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques	1	77 180 €	87 180 €
	2	160 000 €	210 000 €
	3	137 250 €	139 750 €
	4	99 450 €	110 500 €
	5	96 500 €	96 500 €
	6	649 000 €	649 000 €
	7	31 100 €	71 000 €
	8	- €	- €
	9	29 400 €	77 700 €
<b>Total 4</b>		<b>1 279 880 €</b>	<b>1 441 630 €</b>
<b>Total général</b>		<b>3 060 120 €</b>	<b>3 445 550 €</b>

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 1

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024																								
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
1	1.1	Mettre en place une gouvernance alimentaire sur le territoire pour piloter et animer la mise en œuvre du PAT des Monts du Pilat	Redéfinir les instances de pilotage du PAT et leur fonctionnement _ Définir les membres, rôles, missions _ Définir les modalités de fonctionnement : règles, nb de réunions...	2024																									
			Piloter et animer la mise en œuvre du plan d'actions (2025-2029) : _ Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme d'action (labélisation, demande de subventions...) _ Animer les instances de pilotage et de coordination _ Animer les instances thématiques _ Définir chaque année la feuille de route opérationnelle avec les porteurs de projet	2024-2029																									
			Réaliser le suivi et l'évaluation annuels du PAT pour ajuster au besoin le plan d'actions _ Collecter les données et consolider les indicateurs de suivi de l'avancement du PAT et d'évaluation des actions _ Faire le bilan annuel _ Ajuster le programme au besoin _ Faire réaliser par un prestataire l'étude d'évaluation finale du programme d'actions _ Diffuser les rapports d'activité (techniques, financiers...) du PAT aux acteurs et élus du territoire	2025-2029																									
2	1.2	Créer du lien entre les acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat et avec les territoires voisins, communiquer et valoriser les actions du PAT	Déployer et mettre à jour annuellement le plan de communication du PAT (actions, moyens, cibles...)  _ S'appuyer sur le plan de communication défini lors de l'élaboration du PAT _ Evaluer la portée et l'efficacité des actions de communication _ Revoir le contenu du plan de com selon les résultats cf événementiels + autres supports de communication déployés dans autres actions	2025-2029																									
			Recenser, valoriser et faire connaître les initiatives des acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat et territoires limitrophes  _ Recenser les actions menées, les événements, espaces d'échanges créés, les mises en relation entre les acteurs _ Valoriser par le biais de supports de communication variés : vidéos, affiches, réseaux sociaux... _ Valoriser par le biais de témoignages lors des événements organisés	2024-2029																									
			Créer des espaces d'échanges entre les acteurs du système alimentaire ou intégrer le PAT à des espaces d'échanges existants  _ Un certain nombre d'événements (festifs, ponctuels, de rencontres...) ont déjà été précisés dans l'action 3.2 _ Animer des espaces d'échanges et de rencontres entre acteurs au sein des communes _ Maintenir les liens établis durant l'élaboration du PAT (sous forme d'ateliers, de comités...) pour des points d'étapes _ Valoriser le PAT dans des événements et des espaces de promotion de l'agriculture et de l'alimentation déjà existants (ex. marchés pleins vents, Fête dans le Pré...) _ S'appuyer sur des ambassadeurs pour communiquer (cf 122)	2024-2029																									
			Participer aux groupes d'échanges InterPAT et autres événements départementaux / régionaux / nationaux autour de l'alimentation  _ Mobiliser les liens/contacts de chacun pour tous (ex visite des restaurateurs collectifs d'autres territoires pour les restaurateurs collectifs des Monts du Pilat) _ Créer des liens avec le Pilat Rhodanien (PAT dynamique agricole) _ Mener des échanges de coordination avec les PAT des territoires limitrophes	2024-2029																									

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 2

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024 2025 2026 2027 2028 2029																							
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
3	2.1	Réaliser un état des lieux des pratiques alimentaires de la population sur le territoire des Monts du Pilat	Mener une étude des pratiques alimentaires et des attentes sur le territoire : _Réaliser l'étude par enquêtes sur le territoire _Partager les résultats de l'étude	2024 - 2025																								
			Créer un panel de familles représentatives du territoire pour suivre et évaluer l'impact des actions mises en place par le PAT. Réaliser un état des lieux initial (T0) et un état des lieux final (Tfinal) pour pouvoir évaluer l'action. Réaliser un test sur 1 ou 2 familles pour tester la démarche de panel	Etat des lieux initial en 2025 Moyen terme (dès 2026) 2025																								
4	2.2	Caractériser l'offre alimentaire sur le territoire	Créer et renseigner un outil unique de référencement exhaustif de l'offre locale sur le territoire à destination de tous les acteurs (pro et grand public)  Contiendrait un annuaire des producteurs, artisans, cuisiniers et commerçants du territoire, affilié à une carte interactive + référencement aussi des ateliers collectifs pour travail à façon (dans l'outil à destination des professionnels) + recettes locales (dans annuaire Monts du Pilat) Phases : 1/ Pole agro : initialisation (étudier possibilité d'élargir l'utilisation de la base APIDAE pour ne pas créer un outil supplémentaire (en cours) ; récupérer les données de chaque PAT ; compléter et modifier les critères ; étudier et statuer sur 1 version grand public + 1 version pour professionnels ou 1 version avec 2 interfaces - 2/ Pole agro : définir procédure de mise à jour par chaque PAT 3/ CCMP : renseigner l'outil	Janv à juin 2024 : définition des besoins précis (GT) --> réunion le 08/01 avec les PAT Loire et proximité  Juin à déc 2024 : budgétisation, définition du fonctionnement précis & partenaires																								
			Mettre à jour l'outil avec les acteurs pertinents (producteurs, cuisiniers et commerçants du territoire)	2026 - 2029																								
	2.3	Etudier et promouvoir le développement d'outils de conditionnement, de transformation et de valorisation des produits locaux sur le territoire et avec les territoires voisins	Évaluer et planifier les besoins de développement d'outils sur le territoire, afin d'anticiper la mise en œuvre des outils (création et/ou rénovation).  _Réaliser une étude des besoins d'outils auprès des acheteurs _Recenser et cartographier les outils existants (identifier l'activité et les types de produits concernés, les labellisations, les flux, la capacité de réponse à la demande, leur pérennité...) _Prendre en compte les projets et réflexions en cours, par filière (projet de transfo de produits végétaux par Pilat Transfo, pour les fruits par INRAE, étude faisabilité d'une production de fromages par les éleveurs caprins...) Accompagner la création de partenariats pour intégrer les producteurs du territoire à des unités de transformation-conditionnement des territoires voisins	Démarrage avant fin 2024 - 2027  A partir de 2027. Attente conclusions action 2.4.2																								
			A déclencher selon conclusions action 2.3.1 (si des besoins sont identifiés et s'il y a des porteurs de projet qui se manifestent). Accompagner l'étude des besoins et le montage des dossiers techniques et financiers pour le maintien des outils/structures de transformation et/ou de distribution existants ou pour le développement de nouveaux. _Etudier les besoins _ Challenger les modèles économiques  Le porteur de l'action (la CCMP) est la porte d'entrée pour coordonner/réunir les acteurs (financeurs, conseillers...), mais n'est pas en mesure d'aider au montage de dossier.  A déclencher selon conclusions action 2.4.1 (si des besoins sont identifiés) et selon besoins des porteurs de projet / gestionnaires de structures	2027-2029																								
2.4	Développer les partenariats avec les territoires voisins (Approvisionnement Fruits et Légumes, transformation, etc.)	Étudier les complémentarités du territoire avec ceux des territoires voisins afin de cibler les possibilités de partenariats en matière de transfo / appro.  _Travailler par filière _S'appuyer sur les démarches en cours (PNR et lycée Montravel, Inrae et Pole Agro vont lancer un recensement des productions et débouchés et expérimentation pour relancer la filière FRUITS sur le Pilat - projet AIAM- ; PNR a lancé valorisation lait chèvre avec chevreries) _Intégrer les filières VIANDE (coopératives demandeuses) et LAIT (besoin de mise en lien des coopératives sur le territoire)	2025-2026																									
		Étudier et développer des partenariats pour l'approvisionnement de la Restauration Collective, et les élargir si pertinent à la Restauration Hors Domicile et aux marchés – commerces locaux Accompagner la création de partenariats entre les producteurs et les acheteurs (commerçants, artisans, restaurateurs) à l'échelle locale et sur les territoires voisins	2025-2026  2025-2029																									

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 2

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024-2029																							
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
5	2.5	Connaître les besoins, attentes et contraintes des parties prenantes pour la mise en place de la loi EGALIM	Etudier le fonctionnement, les attentes et besoins en appro de produits locaux pour les acteurs de la RestoCo (élus ou gestionnaires cantines, cuisiniers), de la resto commerciale, et des commerces de bouche	2024-2025																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des enquêtes</li> <li>S'intéresser aux modes de gestion, difficultés et attentes, leviers...</li> <li>Faire une analyse critique des données</li> </ul>	Avril - aout 2024 : stagiaire pour enquêter les acteurs Resto Co et commerçants + chargée mission PAT																								
			Organiser des groupes de travail – par filière locale – pour réfléchir ensemble aux solutions d'approvisionnement local / de qualité	2025-2029																								
			Procéder en plusieurs temps : <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions multi acteurs pour réfléchir d'abord aux besoins des acheteurs (au regard de l'état des lieux sur la quantification des volumes)</li> <li>Réunions techniques par filière entre acteurs du monde agricole pour organiser la planification de la production en réponse aux besoins des acheteurs</li> <li>Travailler aussi à la création de filières locales</li> <li>Travailler à la consolidation interPAT des filières et avec territoires limitrophes</li> </ul>																									
5	2.6	Accompagner les producteurs agricoles pour approvisionner la restauration collective	Recenser les producteurs intéressés pour travailler avec la restauration collective et les identifier dans l'annuaire des producteurs locaux cf annuaire fournisseurs pour RHD de la CA 42 ( <a href="http://www.localdesaison42.fr">www.localdesaison42.fr</a> )	2024 - stagiaire + chargée mission PAT																								
			Sensibiliser les producteurs aux caractéristiques des marchés de la Restauration Collective																									
			Accompagner la réponse aux appels d'offres des marchés publics pour l'appro en produits frais de la restauration collective																									
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre visible les AO auprès des producteurs locaux.</li> <li>Comprendre les blocages des agriculteurs face aux marchés publics</li> <li>Développer et promouvoir les formations sur les marchés publics auprès des agriculteurs pour les réponses aux AO et la gestion des normes sanitaires (agrément)</li> </ul> ENJEU : sensibiliser les producteurs et organiser rencontres entre producteurs et gestionnaire - chefs de cuisine de la Resto collective faire connaître l'organisation de la restauration collective (gestion directe/ concédée)	2024-2027																								
			Maîtriser les critères qualité (calibres, formes...)																									
			Réfléchir à des solutions de mutualisation d'approvisionnement entre producteurs (mutualisation des réponses aux AO et des commandes, logistique...)	2025																								
			A déclencher selon les besoins. CA42 est porteur pressenti, mais trop tôt à ce stade pour valider.																									
			Utiliser l'outil de mise en relation fournisseurs / restauration collective souhaitant développer l'approvisionnement en local																									
			Action conditionnée par l'action 2.2.1 : l'outil APIDAE réalise des analyses de données en temps réelle des besoins de la RC, ce qui permet indirectement d'avoir un annuaire de la RC voulant s'approvisionner en produits locaux.	2025-2029																								
			Structurer une logistique alimentaire territoriale avec récupération des productions locales, plateforme et livraison mutualisées dans les établissements de RC																									
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un circuit logistique couplée à une plateforme numérique où les agriculteurs renseignent leurs productions disponibles et la RC choisit les produits dont elle a besoin</li> <li>Développer l'outil si besoin</li> </ul> lien AVEC PATEFORME FERME AU QUARTIER Action InterPAT	2026-2028																								

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 2

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024																							
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
5	2.7	Accompagner les cuisines - selon leur mode de gestion – ainsi que les restaurants et les métiers de bouche pour l'introduction de plus de produits locaux / de qualité	Organiser des rdv « Alimentation de proximité », en présentiel, entre professionnels de l'alimentation pour de la mise en relation	démarrage 2025																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité de mutualiser avec d'autres collectivités proches (SEM, Annonay et/ou le Pilat Rhodanien, ou Loire Sud) afin de répartir les coûts et la charge liée à l'organisation</li> <li>Animer le réseau des acteurs économiques du territoire (commerçants, cuisiniers restauration collective et commerciale, restaurateurs) pour créer une dynamique locale valorisant les produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Max. tous les 2-3 ans (à alterner avec SEM ?)</li> </ul>																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Partager les expériences, par le biais d'événements (ex. visites de fermes, visites de cantines, etc.)</li> <li>_ Organiser des rdv / rencontres thématiques entre eux suivant les besoins identifiés en amont avec eux</li> <li>_ 2 événements pilotes pour tester le format visite dans une ferme et auprès d'une PF de distribution collective</li> <li>Envisager éventuellement et dans un 2nd temps une mise en réseau inter PAT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2024-2029</li> <li>2024 : 2 1/2 j de visites organisées (événement pilote)</li> </ul>																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Co-construire une offre de formation à destination des acteurs de la Restauration collective (cuisiniers, gestionnaires de cuisine, personnel de cantine)</li> <li>_ Pour les cuisiniers : cuisine végétarienne, cuisine locale...</li> <li>_ Pour personnel de cantine : alimentation durable</li> <li>_ Pour les acheteurs : loi EGALIM et structurations des marchés publics (allotissement, fractionnement, rédaction des cahiers des charges...)</li> <li>Action à coordonner avec le PAT SEM ou Annonay agglomération</li> <li>lien avec les groupes de travail Préfecture DDP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2025-2029</li> </ul>																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner le changement de pratiques des cantines, des restaurants et des commerces de proximité pour proposer davantage de produits locaux / de qualité.</li> <li>Travailler en s'inspirant des bonnes idées sur :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>_ Les références de prix en local</li> <li>_ La réduction du gaspillage alimentaire</li> <li>_ etc.</li> </ul> </li> <li>dans un second temps après 271</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2025-2029</li> </ul>																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les structures de restauration collective en délégation de service publique, ou qui externalisent, pour la mise à jour des cahiers des charges lors du renouvellement de prestataires</li> <li>2 méthodes :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 j formation sur les bases marchés publics, étapes à respecter, et 1 j accompagnement individuel en groupe sur la mise à jour des cahiers des charges des marchés</li> <li>- ou accompagnement individuel collectivité seule (permet de mieux garantir le résultat)</li> </ul> </li> <li>à mutualiser avec le PAT de SEM ou Annonay agglomération</li> <li>Lien avec les groupes de travail Préfecture DDP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2025-2029</li> </ul>																								
	2.8	Réfléchir aux possibilités de mutualisation entre structures de RestoCo (approvisionnement, cuisine commune) et avec les structures commerciales et commerces de bouche	Etudier l'opportunité auprès de tous les acteurs motivés de mutualisations possibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>2024-2025 : sur l'approvisionnement</li> <li>2025-2026 : sur la cuisine</li> </ul>																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Identifier les structures volontaires pour des dispositifs de mutualisation</li> <li>_ Etudier 2 volets de mutualisation distincts :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>1/La cuisine / préparation des repas (cuisine centrale, légumerie...) pour la RestoCo</li> <li>2/L'approvisionnement (tournées, commerces...) pour tous les acteurs</li> </ul> </li> <li>_ Communiquer les résultats de l'étude à tous les acteurs</li> <li>LIEN AVEC PLATEFORME AU QUARTIER</li> <li>Déployer un projet pilote de mutualisation sur la base des conclusions de l'étude d'opportunité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas avant 2025-2026.</li> <li>Attente conclusions action 2.8.1</li> </ul>																								
			A déclencher selon conclusions action 2.8.1 (résultats de l'étude d'opportunité)																									

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 3

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024 2025 2026 2027 2028 2029																								
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
6	3.1	Rendre physiquement accessibles les produits locaux et de qualité aux habitants du territoire	Sensibiliser les élus à la sécurité alimentaire																										
			_ Organiser des sessions de formation _ Accompagner les élus à la mise en place de DICRIM (Document d'information sur les Risques Majeurs) + plans communaux de sauvegarde (volet alimentation)	2026-2029																									
			Informers le grand public sur les différents points de vente, circuits de proximité et autres modes de distribution de denrées alimentaires sur le territoire	2024-2029																									
			_ cf action 2,2,1 : répertoire des points de vente de denrées locales _ Diffuser l'information auprès des habitants et du grand public de manière plus large Accompagner l'émergence de nouveaux modes de distribution de produits locaux et le soutien à ceux existants.	2027-2029																									
			Plusieurs modes de distribution sont envisageables : marchés du soir, marché à la ferme, marchés bio, magasin de producteurs, points de vente libre-service, livraison à domicile, camions ambulants, AMAP, magasins de proximité, partenariats avec la GMS, drives.	2024-2025 (1) : test 2025-2028 (2) : développement																									
	3.2	(Re)faire du lien de la fourche à la fourchette pour promouvoir / développer les pratiques de consommation locales qui ont du sens	Le portage de l'action sera collégial (COPIL COTECH Alimentation). La CCMP sera en charge de la communication Le CoTECH alimentation = lieu échanges de connaissance des dispositifs d'accompagnement existants et orientation vers ceux ci, et identification des besoins, accompagnement à l'émergence ... Proposer une offre de mobilité pour faciliter l'accès aux marchés et autres lieux de vente des produits locaux existants dans les deux centralités Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux _ Phase test de novembre 2024 à octobre 2025 _ Développer les solutions de mobilité les plus adaptées suite à la phase de test (2)	2025-2029																									
			Cette action est liée à une action de développement du transport à la demande portée par la CCMP, en dehors du PAT : en cours de test sur 1 année (Bourg-Argental à St Genest-Malifaux + rabattements depuis les arrêts de bus existants) Inciter à rendre visible la mise en place d'une identification différenciée des produits locaux dans les rayons des points de vente du territoire (petites et moyennes surfaces, commerces de proximité...)	2025-2029																									
			Accompagner l'organisation d'événements et de portes ouvertes à la ferme auprès du grand public pour faire connaître les producteurs et l'offre alimentaire locale	2025-2029 Régulier, par saison																									
			Promouvoir la production et la découverte du patrimoine gastronomique des Monts du Pilat par le biais d'événements conviviaux et/ou festifs, dédiés à l'alimentation locale.	2025-2029																									
			_ Concevoir des événements à destination des touristes, et d'autres à destination des habitants _ Préparer un événement lié à la semaine du goût pour la restauration collective _ Collecter des recettes locales _ Organiser des concours de produits fermiers pour mettre en valeur les producteurs (CD 42) _ S'appuyer sur les chefs cuisiniers des restaurants privés et de la restauration collective pour communiquer / faire connaître les produits locaux	2025-2029																									
			Créer un temps fort grand public de sensibilisation autour de l'alimentation locale et de qualité : la fête de l'alimentation _ Tous les 2 ans en alternant avec la Fête est dans le pré et/ou avec événement professionnel	1 événement en 2025 et en 2027 et 2029																									
			Accompagner la mise en place d'une offre de cueillette à la ferme avec des exploitations agricoles partenaires. _ accompagnement de porteurs de projet souhaitant faire de la cueillette _ éventuellement possibilité d'organiser une cueillette événementielle.	2025-2029																									

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 3

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024 2025 2026 2027 2028 2029																							
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
7	3.3	Mieux connaître, faire connaître et développer le fonctionnement de l'aide alimentaire sur le territoire des Monts du Pilat	Réaliser un état des lieux sur la précarité et la solidarité alimentaires dans les Monts du Pilat.																									
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Recenser et cartographier les initiatives de l'entraide alimentaire locale</li> <li>_ Récupérer les données locales du diagnostic DDETS pour enrichir l'état des lieux de la précarité alimentaire sur les Monts du Pilat (en intégrant l'aspect santé)</li> <li>_ Partager les données aux acteurs du territoire et les enrichir</li> </ul>	2025-2026																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Constituer et animer un réseau des collectifs et des différents acteurs de l'aide alimentaire (structures, asso, communes...) pour apprendre à travailler ensemble et favoriser les synergies</li> </ul>	2024-2025																								
			Définir et coordonner le déploiement d'un plan d'actions adapté au territoire pour soutenir l'aide alimentaire sur le territoire de la CCMP	2025-2029																								
			Conditionné selon les conclusions de l'état des lieux de l'action 3.3.1.																									
			Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'aide alimentaire dans le cadre d'évènements existants																									
7	3.4	Connecter les productions agricoles locales au réseau d'aide alimentaire et développer des espaces nourriciers solidaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Travailler sur la mise en réseau des collectifs</li> <li>_ Labeliser des évènements organisés par les acteurs et collectifs qui répondent aux enjeux du PAT</li> <li>_ Intégrer ces enjeux dans l'organisation des évènements sur l'alimentation locale destinés au grand public (lien avec action 3.2)</li> <li>_ Organiser des ateliers de type fresque de l'alimentation, fresque de la précarité alimentaire ou autres</li> </ul>	Dès 2025																								
			Valoriser les produits invendus par les producteurs	2026-2029																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Réfléchir au mode opératoire</li> <li>_ Réfléchir à l'opportunité et la faisabilité d'un espace mutualisé de dépôt et/ou d'une personne ressource à contacter pour la mise à disposition des invendus</li> </ul>																									
			Accompagner le soutien et l'émergence d'initiatives de solidarité alimentaire sur les Monts du Pilat																									
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Mettre en relation des acteurs de l'aide alimentaire avec les structures de restauration hors domicile locales, les producteurs locaux, épiceries solidaires mobiles, etc.</li> <li>_ Réfléchir à des actions pilotes pertinentes à mettre en place, éventuellement au sein d'un lieu dédié pour rendre disponibles des produits frais et locaux dans les circuits d'aide alimentaire</li> <li>_ Chercher à renforcer l'accessibilité des produits locaux sur le plan physique (disponibilité) comme financier par des expérimentations : groupements d'achats solidaires, paniers suspendus, épiceries sociales et solidaires, chèques alimentaires, sécurité sociale alimentaire, ... jardins solidaires</li> <li>_ Organiser des repas solidaires (ex Soirées soupe avec partage de recette, réveillon solidaire, soirée Halloween, spectacles...)</li> <li>_ Subventions de la CCMP aux projets des associations</li> </ul>	2025 : stagiaire/service civique CCMP pour identifier et faire émerger les actions pilotes 2026-2029 : déploiement																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Développer des jardins potagers et vergers individuels et collectifs à travers une dynamique de partage et d'échange</li> <li>_ Mettre à disposition ces jardins et vergers individuels et collectifs par des particuliers et / ou des bailleurs sociaux ou encore des communes.</li> <li>_ y compris les jardins des écoles, des collèges, des espaces de loisirs ...</li> <li>_ Développer des jardins et vergers solidaires</li> <li>_ Organiser des formations aux pratiques de jardinage, permaculture ...conservation de produits locaux, aux pratiques d'entretien des vergers,</li> <li>_ Animer la dynamique via des évènements, rencontres ou sorties</li> </ul>	2025-2029																								

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 3

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024 2025 2026 2027 2028 2029																							
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
8	3.5	Accompagner la structuration des réseaux promouvant une alimentation saine et accessible et les habitants dans leurs habitudes de consommation	Développer des jardins dans les structures d'accueil de l'enfance pour sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation durable et locale	2025-2028																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Cibler les écoles, crèches, accueil loisirs...</li> <li>_ Travailler en collaboration avec les cuisines pour apporter du support et du lien</li> </ul>																									
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner les associations, collectifs et tiers lieux du territoire œuvrant en faveur de la promotion d'une alimentation locale et de la qualité</li> <li>_ Identifier les structures ressources sur le territoire, leurs attentes, leurs intérêts...</li> <li>_ Organiser des temps d'échanges entre ces structures permettant la définition et la mise en place, par ces structures, d'événements, d'animation de communautés de citoyens, d'organisation de repas solidaires, ....</li> <li>_ Etablir une stratégie commune (messages d'homogènes, répartition des missions, partage d'outils et bonnes pratiques) et prévoir des rencontres annuelles</li> </ul>	2025 - 2029																								
			Organiser des animations et événements permettant de sensibiliser la population des Monts du Pilat aux différents enjeux en lien avec l'alimentation	2025 - 2029																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Un programme annuel ciblant les scolaires primaires, intégré dans les thématiques biodiversité et agriculture du Parc</li> <li>_ les jeunes (via associations sportives, associations...)</li> <li>_ Défis "Foyer à alimentation positive"</li> <li>_ Défis "Famille à biodiversité positive"</li> <li>_ Sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire</li> <li>_ Promotion et formation au compostage individuel et collectif</li> <li>_ Ateliers cuisine et nutrition</li> </ul>																									

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 4

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024 2025 2026 2027 2028 2029																							
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
9	4.1	Connaître le potentiel foncier agricole et sensibiliser à son enjeu de préservation	Réaliser une étude du gisement foncier agricole sur les Monts du Pilat	2024 - 2025																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_Conduire un état des lieux des terrains et bâtiments agricoles non exploités (cartographie des friches), en application de la loi LAAF de 2014</li> <li>_Impliquer les élus référents agricoles</li> <li>_Caractériser le potentiel agronomique de ces terrains</li> <li>_Identifier / Sélectionner les friches aux caractéristiques agronomiques favorables et les bâtiments agricoles à remobiliser</li> </ul>																									
			<ul style="list-style-type: none"> <li>S'appuyer sur le recensement des friches réalisé par le PNR</li> <li>Créer un observatoire temps réel du marché foncier agricole en vue d'une valorisation dans les projets fonciers agricoles</li> </ul>	2024-2028																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Faire un état des lieux des surfaces agricoles valorisées, des typologies de propriétaires des fonciers agricoles et le mettre à jour en continu</li> <li>_S'appuyer sur les veilles et observatoires existants et mutualiser les données (Epures)</li> <li>_Intégrer cette veille dans la stratégie foncière et dans l'accompagnement des reprises/installations.</li> <li>_ Faire le lien avec le comité de pilotage sur la dynamique agricole et les cessations transmissions reprises intallations, restructurations (action 4.4.1)</li> </ul>																									
			Sensibiliser les élus sur les enjeux et les mécanismes de préservation du foncier agricole	2025- 2029																								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>_Leviers d'action permettant de maintenir et de diversifier l'activité agricole: analyse du marché foncier rural public observé sur leurs territoires; maîtrise du foncier; préemption; fléchage des terres disponibles.</li> <li>_Echanges fonciers, biens sans maître.</li> <li>_Enjeu des friches et de leur avancée (attention risque incendie), et informer sur le coût de la remise en état de ces parcelles</li> </ul>																											
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et responsabiliser les propriétaires fonciers non exploitants au contexte agricole actuel pour réduire les pratiques de rétention foncière et de spéculation</li> </ul>	2024-2028																										
	<ul style="list-style-type: none"> <li>_Sécurisation des locations</li> <li>_Entretien des parcelles en friche</li> <li>_Importance de garder les bâtiments et les terres ensemble en cas de transmission</li> </ul>																											
	4.2	Déployer une stratégie foncière territoriale préservant le potentiel foncier agricole	Définir une stratégie foncière sur le territoire fondée sur la création de réserves foncières agricoles	Dès 2024																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_Identifier des zones à enjeux agro-écologiques (avec ressource en eau) à préserver / développer</li> <li>_Etudier la faisabilité d'acquisitions foncières intercommunales ou communales</li> <li>_Définir le rôle des communes, de la CCMP, de la SAFER et de Terre de Liens, ainsi que les modalités d'actions</li> <li>_Identifier les acquisitions foncières à prioriser</li> </ul>																									
Impulser une politique d'aménagement territorial volontariste au travers de l'élaboration de documents d'urbanisme (PLU, PLUi; SCoT)			2025-2029																									
<ul style="list-style-type: none"> <li>_Participer en tant que PPA (personne publique associée) aux réunions dédiées au volet agricole lors des révisions des documents d'urbanisme en lien avec la ZAN</li> <li>_Prendre en compte l'habitat agricole, le développement économique agricole, les friches agricoles, et l'eau (en tant que ressource , notamment pour le maraichage)</li> <li>_à mener en parallèle de la définition de la stratégie foncière agricole</li> </ul>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir un zonage des espaces agricoles protégés et un niveau de protection sur le long terme</li> <li>_Intégrer la vision systémique du foncier agricole dans la définition du zonage</li> <li>_Travailler sur la définition de ZAP (zones agricoles protégées) en priorité (territoire peu soumis à la pression urbaine, donc PEAN pas éligible)</li> <li>Créer des réserves foncières agricoles pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs</li> </ul>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>_Expérimenter d'abord 2-3 opérations d'acquisition de terres agricoles en attente d'installation (ex fermes communales, espaces tests ...)</li> <li>_Si test concluant, étendre cette expérimentation d'achat et de stockage des terres agricoles en attente d'installation (via convention de mise à disposition).</li> </ul>	2027-2029																											
<ul style="list-style-type: none"> <li>Action découlant de la stratégie foncière (cf. action 4.2.1)</li> <li>Nécessité d'un triple portage</li> </ul>																												



# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 4

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024 2025 2026 2027 2028 2029																							
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
10	4.4	Susciter des vocations, soutenir l'installation sur le Pilat	Communiquer sur l'agriculture du Pilat et ses atouts pour la promouvoir au sein et en dehors du territoire	2025-2029																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_Notamment pour rendre attractif le territoire auprès des futurs installés agricoles : communiquer sur l'économie agricole, les expériences réussies (ex installation en collectif, diversification, production alimentaire...) (témoignages, visites)</li> <li>_Communiquer également à l'extérieur du territoire.</li> <li>_Travailler également sur la réalisation de courtes vidéos mettant en avant diverses exploitations, en partenariat avec le CDA et le soutien de la CA42 et/ou du PNR</li> </ul>																									
			<b>Actions du PNR à venir sur l'ensemble du Pilat (et où il serait possible d'imaginer de s'appuyer sur les dynamiques générées par la CCMP)</b> Sensibiliser les jeunes et promouvoir les systèmes d'exploitation agricole du Pilat au sein des réseaux éducatifs locaux	2025-2029																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_Travailler en partenariat avec les réseaux éducatifs locaux pour susciter des vocations sur tous les métiers liés à l'activité agricole : exploitant, vétérinaire, mécanicien,</li> <li>_Mettre en place des actions découverte des métiers pour aider aux choix d'orientations : visites de fermes, forum des métiers, vidéos d'acteurs...</li> <li>_Former sur les chiffres, l'économie agricole, les différentes formes d'exploitations dont collectives (associations, sociétés)</li> </ul>																									
			Créer des lieux tests sur le territoire, lié au potentiel foncier de reprise	2024-2029																								
			<ul style="list-style-type: none"> <li>_Créer des lieux tests sur des fermes existantes ou sur du foncier à reprendre</li> <li>_Accompagner les testeurs (mise en place et suivi du test, évaluation de la faisabilité économique, suivi comptable, juridique ...)</li> <li>_Sensibiliser les cédants pour accueillir du maraichage</li> </ul> Lien avec action 4.2.3																									
			Accompagner le développement de la production maraîchère dans les communes	2027-2029																								
1/CCMP repérer le foncier et mener étude d'expertise préalable (pédologie, disponibilité ressource en eau ..... 2/Formation collective des porteurs de projets  Remarques : plusieurs pistes à étudier : mise en place de régie agricole, de jardins/vergers partagés, légumes plein champ dans cadre de restructuration ou diversification d'exploitation, mutualisation de parcelles... _Prendre aussi en compte l'existant avant de développer des régies agricoles : vérifier que les maraichers locaux n'ont pas besoin de soutien en amont																												
Action en lien avec l'action 4.2 (stratégie foncière, création de réserves foncières agricoles..) Promouvoir les installations collectives (GAEC, sociétés, etc.)	2024-2029																											
<ul style="list-style-type: none"> <li>_Sensibiliser les porteurs de projet, les agriculteurs et les jeunes sur cette possibilité juridique</li> <li>_Soutenir les GAEC existants</li> </ul>																												
Accompagner les salariés dans une exploitation pour une reprise d'exploitation par la suite	2025-2029																											
-Promouvoir le dispositif "Transmettre son savoir-faire" mis en place par le Conseil Régional																												

# Calendrier prévisionnel du programme d'actions – AXE 4

OS	n° action	Actions	Sous actions	Planning	2024 2025 2026 2027 2028 2029																								
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
11	4.5	Accompagner les exploitations à l'adaptation au changement climatique	Réaliser des diagnostics individuels sur la durabilité des exploitations agricoles, yc. sur leur vulnérabilité au changement climatique	2024-2028 PNR Pilat testera une méthode dans un 1er temps.																									
			Accompagner l'évolution des systèmes agricoles pour les rendre soutenables vis-à-vis du changement climatique et économes en eau, énergie et intrant.																										
			Etudier plusieurs leviers : évolution par le biais d'outils techniques et de partage de connaissances, ou de leur diversification vers d'autres systèmes culturaux... Travailler sur la vulnérabilité de chaque EA par rapport au changement climatique, en prenant garde à intégrer toutes les problématiques Organiser la mise en réseau et des rencontres d'exploitants pour partager sur les systèmes durables efficients	2024-2029																									
			Informers sur les dispositifs d'aide financière pouvant bénéficier aux EA qui s'engagent dans ces évolutions, voire accompagner leur mise en œuvre																										
	4.6	Maintenir, développer et diffuser les pratiques agro-écologiques et la biodiversité sur les EA, vecteurs de productivité et de résilience au changement climatique	Soutenir la mise en place des dispositifs encourageant des pratiques agroécologiques et vertueuses pour la biodiversité (PAEC, PSE,PPT, Label Haies, etc.).	2024-2028																									
			Promouvoir et accompagner la mise en place des aménagements favorables à la biodiversité dans les fermes																										
			Effets à court terme : nichoirs... Effets à long terme : maintien/extension des haies, agroforesterie, maintien des prairies permanentes... Lien avec contrats de rivières Proposer un accompagnement technique aux exploitants pour développer des pratiques agroécologiques	2024-2028																									
	4.7	Encourager et soutenir la diversification des productions agricoles	Encourager le partage d'expériences en faveur de la biodiversité et des services écosystémiques Animer des groupes de travail avec les agriculteurs Proposer des sessions de formation Communiquer / mettre en valeur les labels existants (FNAB, Nature & Progrès, Végétal Local, Refuge LPO, Fermes paysannes et sauvages...)	2024-2028																									
			Etudier la faisabilité de développement des cultures nouvelles/de diversification (maraichage, petits fruits, légumineuses et céréalières) Mettre en place des expérimentations de diversification de production et capitaliser sur les exploitations diversifiées																										
			Réalisation de fiches ressources sur des cultures nouvelles Identifier les surfaces à mobiliser / espaces pouvant être mis à disposition (terrains communaux, friches, acquisitions ciblées, surfaces agricoles mises à disposition par un exploitant...) Identifier les candidats (porteurs de projet + agriculteurs du Pilat souhaitant se diversifier) Accompagner techniquement l'expérimentation, sa mise en place et son suivi Communiquer sur les retours d'expérience des fermes diversifiées (ex. reportage vidéo -> à prévoir dans le plan de communication du PAT)	2026-2029																									
			Accompagner le développement des productions destinées à l'alimentation humaine sur le territoire (légumes / légumineuses / petits fruits / céréales)  Rechercher les possibilités d'aides financières Partager les expériences entre fermes ayant plusieurs ateliers	2026-2029																									

